



acteurs Ta ziqu'en scène 2008 :
deux vainqueurs, sinon rien ! ▶ P. 16



sports Forum des sports :
le rendez-vous de la rentrée ▶ P. 28

en débat Locataires/lcade :
le bras de fer continue ▶ P. 18

découvertes L'esclavage,
d'hier à aujourd'hui ▶ P. 25/26

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 91 - septembre 2008



Petite enfance
**Un accueil
à la carte**
Dossier pages 7 à 12

L'arrêt du 192 enfin accessible



« Je suis résidente à l'Arepa (Association des résidences pour personnes âgées) et à l'arrêt « Cité des Sorbiers » de l'autobus 192, en direction du MIN de Rungis, il est impossible de descendre correctement du véhicule à cause de l'arbre et de la poubelle qui gênent le passage. » ●

Christiane B., habitante de la résidence Arepa

La Municipalité a constaté que l'emplacement de cette poubelle n'était effectivement pas judicieux. Placée entre l'abribus et l'arbre voisin, elle se situait sur le chemin des voyageurs descendant du bus. Ces derniers avaient naturellement tendance à sortir de l'abribus de ce côté, l'autre étant équipé d'un placard publicitaire. Si les piétons valides pouvaient aisément se faufiler, il n'en était pas de même pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Les services techniques de la ville ont donc profité du mois d'août pour enlever cette poubelle encombrant le passage.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°91

Directeur de la publication :
Christian Hervy.

Directeur de la rédaction :
Bruno Tranchant.

Directrice de la
communication :

Marion Quaglio.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence

Bédouet, Mala Benoît,

Marc Ellenberger,

Mira, Pierre Mitev,

Fabrice Neddham,

Philippe Stisi.

Secrétariat :

Yvette Valladas.

Conception et maquette :

Anatome.

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail : communication@

ville-chevilly-larue.fr

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Bal de la Libération
- Hommage aux victimes de la Rafle du Vel d'Hiv, à François Sautet et à Georges Margueriteau
- Sorties des familles
- Vu(es) sur les Planches
- Chaude ambiance au bal des pompiers
- Première pierre de l'espace multi-accueil petite enfance

7-12 Enjeux

- Bienvenue chez les tout-petits

14-15 Près de chez vous

- Les travaux de l'été
- École Salvador Allende : une rentrée en douceur chez les petits
- L'accès à l'autoroute A6 sera rétabli
- Enfants du Tiers-Monde

16-17 Acteurs

- Quand la musique est bonne...

18-19 En débat

- Icade : le bras de fer continue entre locataires et bailleur

20-21 En actions

- Hermine Rigaud molestée, les droits de l'Homme bafoués
- Un terrain pour l'Association des musulmans de Chevilly-Larue
- La construction du futur lycée va commencer
- Paul Bert A : la classe restera ouverte
- Mission locale : au service des 16-25 ans
- Au prochain Conseil municipal

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes

Culture

- 160^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage
- Conservatoire de musique : cette année, on fait les cuivres

- Inscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur

Livres et vous

- L'esclavage, d'hier à aujourd'hui
- Mémoire**
- Petite histoire des écoles à Chevilly-Larue

28-29 Sports

- Le sport tient salon

30-31 Vie pratique

- Claude Bezé nous a quittés
- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

Le point de vue du maire

Je forme le vœu que chacune et chacun d'entre vous ait pu savourer de bons moments de vacances, les retrouvailles en famille qu'elles permettent, les moments de joie et de bonheur qu'elles offrent, ici ou ailleurs. Certes, les conditions climatiques n'ont pas été partout favorables, et nous avons eu somme

toute un été plutôt frais. Il faudra donc attendre l'année prochaine pour vider les flacons de crème solaire. Mais voyons le bon côté des choses : nous n'avons subi ni sécheresse, ni canicule, et les paysages de France n'ont jamais été aussi verts. Ainsi vont les caprices de la nature.

La rentrée venant, une sombre réalité est en train de s'imposer

dans la vie de notre pays. Sur le plan économique, nous sommes au bord de la récession. En témoignent la chute des valeurs boursières, la dégradation de l'emploi, l'inflation, la crise persistante du logement, l'affaiblissement des services publics, etc. Ceux qui ont suivi l'actualité de l'été auront été consternés par la réunion de nos gouvernants, assurant que tout va bien et qu'il n'y a pas lieu d'agir.

Pour les familles, la réalité est encore plus crue. L'expression la plus couramment employée ces dernières semaines tient en deux mots : pouvoir d'achat. La saison touristique a été mauvaise, le commerce est en berne, les prix ne cessent de grimper, en particulier pour l'alimentation, mais aussi le gaz, l'électricité, les loyers, les carburants. Dans ce contexte, non seulement la pauvreté ne recule pas, mais bien des familles qui

se sentaient à l'abri des difficultés vivent désormais dans l'inquiétude, qui gagne des catégories sociales très diverses. Dans ce contexte, il ne faut pas tourner autour de l'essentiel : ce dont les Français ont besoin, à commencer par les plus petits revenus, c'est de l'augmentation de leurs salaires. Cette question est au cœur de presque toutes les actions revendicatives. Pour les moins jeunes qui font appel à leur mémoire, il leur revient que les périodes de hausse substantielle

des salaires ont aussi été des périodes de progrès social et de dynamisme économique. À Chevilly-Larue, nous avons fait de longue date le choix du pouvoir d'achat de tous. La fiscalité locale est l'une des plus modérées du Val-de-Marne. Nous reversons intégralement aux locataires

et aux copropriétaires le gain que constitue notre victoire avec la TVA à 5,5 % sur la géothermie. Nous avons divisé par deux le prix de la cantine scolaire pour toutes les familles, quel que soit leur quotient familial. Et dans notre commune, les fournitures scolaires de la rentrée sont offertes gratuitement à chaque élève des écoles élémentaires, avec cette année de nouvelles améliorations. Ce sont les exemples les plus significatifs de ce que permettent un service public développé et une gestion municipale de progrès. Alors, si cela est possible localement, pourquoi pas au niveau national ? C'est affaire de choix. Chiche ! ●

**Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué**





Juillet-août

Sorties des familles

Quel bonheur d'avoir les pieds dans l'eau et les yeux tournés vers le rivage... Pour que les difficultés économiques ne privent personne, le service de l'Action sociale organisait cet été quatre sorties à la mer. Un plaisir partagé avec un même régal par 422 familles chevillaises. À Trouville et à Cabourg en juillet, à Houlgate et à Villers-sur-mer en août, les participants se sont adonnés aux joies de la balade et de la détente. Chacun était venu, qui avec son drap de plage, qui avec ballons et raquettes. Les uns ont savouré leur pique-nique sur le sable tandis que les autres ont préféré déguster des spécialités locales. Tous sont rentrés le soir à Chevilly-Larue avec des souvenirs plein la tête : vivement l'année prochaine, que revienne le temps de reprendre la route du grand large! ●

Du 15 juillet au 30 août

Vu(es) sur les Planches

Vu sur les Planches, cette famille, le père, la mère et le fils, profitant d'un rayon de soleil pour se prélasser dans les transats, chacun un livre à la main. Vu également cette ribambelle d'enfants jouant à s'asperger sous les jets d'eau. Vu aussi ces jeunes, l'air méditatif, s'adonnant au plaisir cérébral d'une partie d'échecs grand format en tournant autour de l'échiquier et cherchant, l'un comme l'autre, le meilleur placement de ses pièces. Vu ces joyeux groupes de collègues qui, à l'heure du déjeuner, s'en allaient pique-niquer. Vu également des adultes, des jeunes, des enfants, préférant qui les gestes lents du taï chi chuan, qui la quête de la vitesse en roller, skate-board ou BMX, qui le rythme saccadé d'une promenade à poney. Vu, à l'heure

où les après-midis s'étirent vers le début de soirée, les barbecue-concerts qui ont fait le bonheur des amateurs de world music, de jazz et autres. Vu ce groupe d'amis attendant avec impatience le soir du bal de la Libération, le 30 août, pour clôturer les Planches en dansant jusqu'à tard dans la nuit. Vu sur les Planches,

que ce soit en juillet ou en août, le plaisir partagé d'un été réussi. Et tant pis s'il ne faisait pas toujours aussi chaud qu'on l'aurait voulu et s'il a parfois fallu braver la pluie, nous reviendrons l'année prochaine.



Samedi 30 août

Bal de la Libération

Comme le veut la tradition chevillaise, le bal de la Libération est venu clôturer les festivités des Planches. Un rendez-vous que ne rateraient pour rien au monde nombre de Chevillais. D'abord parce que chaque année (comme ci-contre en 2007), on y danse la musette et le rock, ce qui a l'avantage de réunir sur la piste les amateurs de tous âges. Ensuite, parce qu'à l'heure où les congés de chacun s'achèvent, l'événement est la première occasion de la rentrée de se retrouver entre amis et voisins. Et de table en table, les discussions vont bon train, se poursuivant allègrement jusqu'à la clôture du bal. ●





13 juillet

Chaude ambiance au bal des pompiers

D'abord un orchestre, puis un DJ. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les danses au bal des sapeurs-pompiers. Nombreux sont les Chevillais à avoir embrasé la piste de danse du centre de secours lors de ce traditionnel rendez-vous que certaines et certains n'auraient raté pour rien au monde. ●



Commémorations

Hommage aux victimes de la Rafle du Vel d'Hiv, à François Sautet et à Georges Margueriteau

La cérémonie commémorative de la Rafle du Vel'd'Hiv' du 16 juillet 1942 s'est déroulée le 16 juillet dernier en présence des élus de la Municipalité, du député-maire Richard Dell'Agnola et des représentants de la communauté israélite. Cette cérémonie s'est tenue au Monument aux morts et a rendu hommage aux 13 152 juifs arrêtés ce jour-là et déportés. Le lundi 11 août, la Municipalité a également rendu hommage aux Francs tireurs partisans (FTP) chevillais François Sautet, fossoyeur, et Georges Margueriteau, tourneur, fusillés par les Allemands le 11 août 1942 au Mont-Valérien. Ils n'avaient que 33 et 22 ans. ●



Samedi 20 septembre

Première pierre de l'espace multi-accueil petite enfance

Les travaux de construction du futur espace multi-accueil allant commencer, il est temps de poser la première pierre de l'établissement. Cette structure accueillera une crèche et une halte-garderie de 35 places qui, de par leur fonctionnement original, profitera à un plus grand nombre d'enfants: l'accueil des petits se fera, selon le

choix des familles, en accueil collectif régulier ou en accueil collectif occasionnel. Le Relais d'assistantes maternelles, actuellement situé 29, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg, s'installera également dans ces locaux. ●

Samedi 20 septembre à 11 h aux abords du gymnase Marcel Paul (accès par le 1, rue Édith Piaf).



Bienvenue chez les tout-petits

Une fois passés les premiers émois de la naissance, une grande question se pose : qui va garder bébé ? À Chevilly-Larue, plusieurs modes de garde sont proposés : crèche collective, assistante maternelle de la crèche familiale, halte-garderie, assistante maternelle indépendante. Sans oublier l'équipement multi-accueil en construction.

Petite enfance

Tout-petits et bien accueillis

Qu'ils soient accueillis dans une crèche collective ou dorlotés par une assistante maternelle de la ville, les petits bénéficient de moyens humains et matériels qui misent sur la qualité.

Mina, deux ans, esquisse un petit tour sur elle-même et dit : « *T'as vu, je sais danser !* »

Quelques minutes plus tôt, elle tentait de chiper un bonbon délicatement posé sur le gâteau du goûter. Mais Najla, sa « référente », veillait au grain : « *Non Mina, si tu veux je te ressers une part mais tu ne peux pas prendre un bonbon toute seule* ». La fillette se renfrogne, laisse échapper un sourire coquin et s'en va danser, indifférente au passage de Thomas, trois ans, qui se lève bon dernier de la sieste. Le gâteau, c'est pour lui. Pour fêter son dernier jour passé à la crèche. Après les vacances, ce sera l'école. Pour Najla Hemissi, professionnelle de la petite enfance à la crèche Gaston Variot, comme pour Julie Vilnat, éducatrice au même endroit, « *on choisit ce métier pour son côté humain, relationnel* ». Toutes les structures d'accueil de la petite enfance à Chevilly-Larue sont dotées de moyens plus importants que les normes requises. Du personnel en nombre permet par exemple à tous les établissements de garder une amplitude horaire importante, 7 h-19 h, qui couvre les besoins d'une majorité de familles. « *Permettre aux parents de concilier leurs activités et leur vie familiale, y compris pour les familles en situation précaire ou en insertion, est un cap que nous nous sommes fixés et essayons*

de tenir », explique Pascale Dedieu, responsable du service Petite enfance. Une crèche de 25 berceaux compte six professionnels de la petite enfance, une cuisinière/lingère pour veiller à l'équilibre des repas et un agent d'entretien pour une hygiène irréprochable. Bien qu'elle n'y soit pas obligée, la commune a

au domicile des assistantes maternelles de la crèche familiale. « *Nous ne brûlons jamais les étapes, ni pour le sommeil, ni pour l'alimentation. Si un bébé ne veut pas se mettre debout ou assis, on ne l'y contraint pas* », insiste Édith Gravelle, directrice de cette structure qui concilie un mode de garde plus individuel et

Nous mettons l'accent sur la qualité de l'accueil

Pascale Dedieu, responsable du service Petite enfance

choisi de titulariser un médecin à mi-temps et s'offre les services d'une psychologue. « *On a les moyens de faire de la qualité. C'est confortable* », apprécie Julie Vilnat. La qualité, c'est avant tout de pouvoir considérer la personne qu'il y a en chaque enfant. « *Chacun progresse à son rythme. Notre travail comprend une grande partie d'observation pour adapter nos réponses à tous les besoins* », témoigne Aurégane Chemineau, éducatrice à la crèche collective Maison bleue. Et ce principe, moteur de la vie des petits en crèche collective, structure aussi les journées des enfants accueillis

des temps de regroupement des enfants. L'important, c'est de valoriser le moindre progrès pour donner confiance, apprendre à devenir grand. « *Nous mettons l'accent sur la qualité de l'accueil, avec des moyens matériels et humains en conséquence* », conclut Pascale Dedieu, inquiète pourtant des désengagements successifs de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et des orientations nationales qui jouent au détriment de la qualité. La

Municipalité a toujours produit l'effort financier pour développer le nombre de places. Un nombre toutefois limité par les termes du contrat petite enfance signé en moyenne tous les quatre ans avec la CAF et qui définit le nombre de places financées (investissement et fonctionnement) par cet organisme. Le prochain contrat petite enfance sera signé d'ici le 31 décembre et inclura la création de 20 places en crèche induites par la construction de l'équipement multi-accueil dont la première pierre sera posée le samedi 20 septembre à 11 heures. ●

Mala Benoît

Chiffres clés

165

Le nombre de places en crèches (collective, familiale et halte-garderie) à Chevilly-Larue en 2007 pour 296 naissances contre : 238 pour 469 naissances à Thiais, 367 pour 389 naissances à Fresnes, 270 pour 417 naissances à L'Hay-les-Roses, 572 pour 1 341 naissances à Vitry-sur-Seine.
(source : coordination de la petite enfance du Val-de-Marne)

39%

Le pourcentage de demandes satisfaites à Chevilly-Larue en 2007. La moyenne nationale est de 11 %.

12 heures

L'amplitude horaire d'ouverture des crèches chaque jour



Que ce soit à la crèche Gaston Variot (en haut) ou à la crèche Maison Bleue (à gauche), les enfants font chaque jour le plein d'activités.



Le centre de Protection maternelle et infantile (70, avenue Franklin Roosevelt) assure gratuitement le suivi santé des enfants de 0 à 6 ans.

Parole d'élue

« Choisir le mode de garde, un droit pour les parents »



Élisabeth Brin, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance

« Éluë lors des dernières élections municipales, j'ai eu l'occasion de visiter les crèches de la ville et d'apprécier la qualité de l'accueil des enfants et l'environnement au sein duquel ils évoluent.

Le personnel est très disponible, toujours gentil. Les petits ont l'air heureux. Il me semble très important de préserver cette qualité. Mais je me suis aussi rendue compte que, malgré les efforts de la Municipalité, il y a encore un cruel manque de places en crèches collective et familiale. Le choix du mode de garde des enfants devrait être un droit pour tous les parents qui travaillent.

Beaucoup de familles chevillaises qui n'ont pas accès à la crèche collective ou familiale ne peuvent confier leur enfant à une nourrice indépendante, en raison d'horaires atypiques par exemple. La nouvelle structure multi-accueil, attendue avec impatience, va résoudre en partie ce problème. Et nous poursuivons cet effort, en relation avec la CAF et le Conseil général du Val-de-Marne. »

Mode d'emploi

Que faire quand bébé arrive ?

Tout savoir pour entamer les démarches utiles et prendre les bonnes décisions



Comment inscrire votre enfant dans une structure petite enfance ?

• **En crèche collective ou en crèche familiale :** la demande peut être faite dès le 7^e mois de grossesse. Il suffit pour cela de se rendre au point d'information et de préinscription. Les différents modes d'accueil vous seront présentés. Les familles remplissent une fiche de préinscription valable pour l'ensemble des établissements petite enfance de la ville. Dès la naissance, il est impératif de confirmer l'inscription. Un rendez-vous est alors fixé pour discuter des besoins des familles, la demande d'inscription n'est jugée définitive qu'ensuite.

Point d'information et de préinscription : le 2^e mardi de chaque mois à 17 heures salle Léo Ferré - 65, avenue Franklin Roosevelt.

• **En halte-garderie :** la halte-garderie est un mode d'accueil collectif temporaire (quelques heures ou à la ½ journée). Les inscriptions se font directement auprès de l'établissement.

Halte-garderie Françoise Dolto à la Maison pour tous (01 46 86 34 87) - 23, rue du Béarn.

Comment chercher une assistante maternelle indépendante ?

La liste des assistantes maternelles indépendantes est consultable au Relais d'assistantes maternelles

Abracada-ram. Les familles y trouveront des conseils utiles à leurs démarches et une aide pour remplir les documents (contrat de travail, déclaration Urssaf, documents CAF, ...).

Relais d'assistantes maternelles :

29, rue de l'Adjudant-chef Derichbourg.

Quelles chances d'obtenir une place ?

La commission des modes d'accueil se réunit tous les deux mois. Les professionnelles de la petite enfance (responsable du service Petite enfance, responsables de crèches mais aussi professionnelles de la PMI) et les représentants de la Municipalité et du Conseil général examinent régulièrement les demandes. L'arrivée de jumeaux, les jeunes mamans mineures et les familles qui ont besoin de soutien sont prioritaires. Si un aîné est déjà accueilli en crèche, le frère ou la sœur est accepté pour ne pas contribuer à éparpiller les modes de garde. Les enfants porteurs d'un handicap sont aussi prioritaires. Ensuite, la commission veille, à partir des revenus de la famille, à respecter la mixité sociale.

Combien ça coûte ?

La Caisse d'allocations familiales subventionne une partie du coût de garde à partir d'un tarif plafond par heure et par enfant. En mode de garde collectif, la CAF considère ce coût à 5,70 € et subventionne à hauteur de 3,70 €. Le coût moyen par heure et par enfant à Chevilly-Larue est bien supérieur, entre 7 et 8 €. Les tarifs des crèches sont calculés à partir d'un barème de la Caisse nationale des affaires familiales (Cnaf) qui tient compte des ressources déclarées par la famille. La Municipalité verse également une aide complémentaire aux familles faisant appel à une assistante maternelle indépendante, ceci afin de compenser en grande partie le surcoût que peut entraîner ce choix. Ainsi, à Chevilly-Larue, une assistante maternelle indépendante ne coûte en général pas plus cher que la crèche. ● M. B.

Parole d'experte

« Construire un cocon pour les enfants »



Véronique Martin, assistante maternelle à la crèche familiale Maison Bleue

« Pour moi, devenir assistante maternelle était une vocation. Avant je travaillais dans un bureau. Mais j'ai préféré m'occuper de tout-petits, leur construire un petit cocon où ils peuvent se développer, être au calme. À Chevilly-Larue, la crèche

familiale nous confie deux enfants. C'est bien. Dans beaucoup de villes, les assistantes maternelles en ont trois. La journée est rythmée par leurs besoins. À partir de 18 mois, une fois par semaine, je les emmène à la crèche Maison bleue pour pratiquer des activités qu'ils ne trouvent pas à la maison, la piscine à balles par exemple. Et cette année, je vais les emmener aux rendez-vous de la médiathèque. La crèche familiale est un bon

système car nous sommes très entourées. Au moindre problème, on peut téléphoner ou voir le pédiatre. Nous faisons beaucoup d'heures, mais nous bénéficions de nombreux congés. Le nouveau statut auquel nous venons d'être assujetties va nous permettre de bénéficier d'un plus grand nombre d'heures supplémentaires alors qu'avant, quel que soit le nombre d'heures de travail effectuées dans la journée, le salaire était le même ».

Multi-accueil

Bientôt un lieu d'accueil à multiples facettes

Les travaux démarrent. La nouvelle crèche multi-accueil sera livrée d'ici un an.

Ca y est, les travaux de construction de la crèche multi-accueil démarrent ce mois-ci. Si tout se déroule comme prévu, cette nouvelle structure ouvrira ses portes à la rentrée 2009. La halte-garderie Françoise Dolto, actuellement située à la Maison pour tous, y emménagera. Qui dit multi-accueil dit un fonctionnement particulier : prévue pour 35 berceaux, cette crèche accueillera un plus grand nombre d'enfants puisqu'à côté d'un accueil collectif régulier de 20 places, 15 seront réservées pour un accueil occasionnel des enfants. « Cette nouvelle structure répondra à la demande d'accueil collectif à temps partiel de familles que, pour l'heure, nous pouvons difficilement satisfaire », explique Pascal Dedieu, responsable du service Petite enfance. Le principe du multi-accueil inquiète autant qu'il attire les professionnels. Il va falloir jongler avec les horaires, se donner les moyens d'accueillir les enfants dont les parents travaillent à temps partiel ou en horaires modulables et souhaitent trouver une solution de garde sur ces temps-là. L'accueil régulier sera défini par contrat. Pour l'accueil occasionnel, la famille pourra réserver le nombre d'heures désirées d'une semaine sur l'autre : au minimum 3 en demi-journée et 8 en journée complète. Les équipes seront différenciées, dans la mesure où l'accueil demande une organisation différente, et l'établissement sera dirigé par la directrice de la halte-garderie qui a déjà l'expérience de l'accueil occasionnel. ● M. B.



Protection maternelle et infantile

Protéger la santé de son bébé

« **L**es mamans qui sortent de la maternité viennent ici. Nous assurons gratuitement le suivi de leur enfant, de 0 à 6 ans. Beaucoup de parents pensent que nous sommes un centre de vaccination. Mais la PMI, c'est bien plus que cela », explique Sylvie Kawaisi, auxiliaire de puériculture au centre de Protection maternelle infantile. Gérée par le Conseil général, la PMI développe d'abord des actions de prévention santé dans le suivi du développement de l'enfant, mais c'est aussi un lieu d'écoute, d'aide et de conseil sur l'allaitement, le sommeil, l'alimentation ou tout simplement la vie quotidienne avec bébé ●
PMI : 70, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 26 86), du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le Val-de-Marne, référence nationale

Avec ses 9000 berceaux subventionnés et sa décision de financer, en accord avec la CAF, 1000 nouvelles places de crèche en 3 ans, le Val-de-Marne est un département reconnu pour sa politique innovante en faveur de la petite enfance. Il est, depuis peu, devenu une « référence nationale » en la matière. C'est du

moins ce dont témoigne la Marianne d'or, reçue au printemps dernier, qui récompense les collectivités à l'initiative d'actions remarquables. En recevant le trophée, le président du Conseil général, Christian Favier, a salué « une politique emblématique de notre département ; celle que, depuis 40 ans, nous développons en faveur de la petite enfance ». ●

Modes de garde

Des lieux d'accueil multiformes

Entre crèches collectives, crèche familiale, halte-garderie et assistantes maternelles, les Chevillais ont le choix des modes de garde.



« **À Chevilly-Larue, les différents modes d'accueil forment un tout** », explique **Pascale Dedieu**. « Cela rassure

les familles quel que soit leur choix, crèche collective, familiale, halte-garderie ou assistante maternelle. Tous les responsables de structures se réunissent tous les quinze jours ».

La ville offre sur son territoire des modes de garde variés. Elle compte trois crèches collectives : les deux crèches municipales Gaston Variot et Maison bleue et la crèche départementale Franklin Roosevelt. Ce mode de garde traditionnel reste celui que les familles demandent le plus spontanément. La crèche Maison bleue compte également une crèche familiale, dont le fonctionnement est moins connu. Il a l'avantage d'être ouvert aux tout-petits dès 2 mois. Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle salariée de la ville. Chaque semaine, ils partagent des moments avec d'autres bouts de chou, pendant les temps de regroupement organisés dans les locaux de Maison bleue. « Les parents sont un peu réticents au départ mais ils se montrent par la suite très satisfaits »,

confie Édith Gravelle, directrice de cette structure. Pour preuve, ce qu'en dit cette maman : « C'est un mode de garde plus douillet pour les bébés lorsqu'ils sont chez l'assistante maternelle et qui socialise les enfants lorsqu'ils vont à Maison bleue ». Les parents peuvent aussi faire le choix d'une assistante maternelle indépendante. Elles sont 83 à Chevilly-Larue et travaillent en lien avec le Relais d'assistantes maternelles, structure municipale qui offre des activités pour les petits et aide les parents dans leurs démarches d'employeur. Quant aux parents dont l'activité est irrégulière, la halte-garderie Françoise Dolto permet de déposer son enfant pour quelques heures, le temps d'un job, d'une course... Enfin, la ville réserve des places au sein de la crèche inter-entreprises Les Petits Chaperons Rouges, située dans la SILIC. Une nouvelle crèche inter-entreprises s'installera dans les locaux du groupe Vinci d'ici la fin 2009 (zone d'activités Petit Le Roy). ●

M. B.

Un statut qui bouge

Depuis mars 2008, les assistantes maternelles sont régies par un nouveau statut. Celui-ci découle de la loi de juin 2005, complétée de plusieurs décrets modifiant leur rémunération. Ces textes visent à mieux encadrer le forfait d'heures de travail effectuées, compte tenu d'une amplitude horaire pouvant atteindre 12 heures par jour en moyenne. Dorénavant, au-delà de 45 heures de travail par semaine, toute heure travaillée est rémunérée en heure supplémentaire (soit 25 % en plus). Le Conseil municipal a adopté une délibération allant dans ce sens le 29 janvier 2008.

Parole de citoyenne

« Pour un conseil des crèches plus ouvert »



Chrystèle Vinot, maman déléguée au Conseil de crèches départemental
« Quand j'ai fait une demande de place en crèche, j'étais très angoissée à l'idée de

la séparation avec mon fils. J'avais demandé la crèche municipale Gaston Variot ou la crèche départementale, parce qu'elles prennent les bébés dès

5 mois. Finalement, nous avons eu une place à la crèche départementale. J'en suis très contente. Quand sont arrivées les élections au Conseil de crèches, j'ai accepté de me présenter comme suppléante. Puis, je me suis prise au jeu. Cela fait deux ans que je siége à cette assemblée. Mon rôle : servir de lien entre les parents de la crèche et le Département. Je collecte leurs opinions à l'occasion de goûters conviviaux et

j'expose leurs points de vue au Conseil, auquel sont notamment présents les représentants du département, de la PMI, ainsi que Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué. Je leur transmets ensuite un compte-rendu. Nombre de petits problèmes se sont ainsi rapidement réglés. S'il existait une séance du conseil des crèches ouverte à tous les parents, cela pourrait être bénéfique ».

Juillet/août

Les travaux de l'été

À l'heure où juilletistes et aoûtistes profitaient de leurs congés d'été, pour les services municipaux, la période était propice à la réalisation de nombreux travaux.



Dans les crèches et les écoles

À la crèche Maison bleue : le réseau de chauffage a été rénové, le revêtement du sol du hall d'entrée a été changé et des travaux de peinture autour des fenêtres ont été réalisés.

Dans le groupe scolaire Paul Bert : les travaux d'extension de l'office de restauration des maternelles, qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2008, ont démarré. Dans trois classes, les peintures et les faux plafonds ont été refaits et les éclairages ont été changés. Un couloir du groupe scolaire a subi le même traitement et l'étanchéité de la toiture a elle aussi été refaite. À Paul Bert B, des stores pare-soleil ont été posés au premier étage. Enfin, les peintures, faux-plafonds, revêtements muraux et les éclairages du hall d'accueil commun à l'entrée des deux écoles ont été refaits.

À l'école Pasteur élémentaire : des travaux d'électricité ont été réalisés et trois classes ont été refaites (peintures, faux-plafonds et luminaires).

Dans le groupe scolaire Pierre et Marie Curie : une fontaine à eau a été installée à la maternelle

et le sol du préau de l'élémentaire a été changé. Enfin, devant l'école Salvador Allende et le groupe scolaire Paul Bert, des caissons ont été posés afin d'assurer la sécurité des enfants.

Sur la voirie

Les trottoirs de la rue du Poitou et de l'impasse Sainte-Colombe ont été refaits. L'alimentation électrique de la rue du Berry a été remise à neuf et une antenne d'assainissement a été créée avenue Franklin Roosevelt.

Des modules sonores pour personnes malvoyantes ont été apposés sur les feux tricolores.

Enfin, les travaux de réalisation de la voie d'accès reliant la zone d'activités Petit Le Roy à la rue du même nom ont démarré. L'achèvement du chantier est prévu pour la fin de l'année.



Dans les autres bâtiments municipaux

Le chapiteau du service municipal de la Jeunesse a été remis aux normes, tandis qu'un local insonorisé pour la pratique de la batterie a été créé au conservatoire municipal de musique.

Au Centre culturel, c'est un sas d'entrée qui a été créé tandis que les menuiseries extérieures du foyer des anciens Gabriel Chauvet ont été remplacées. À la Maison pour tous, le sous-sol a été rafraîchi grâce aux peintures du couloir et des toilettes. ●

École Salvador Allende

Une rentrée en douceur chez les petits

Voilà ce qui attend les enfants de l'école maternelle Salvador Allende. Surtout pour ceux de petite section, pour qui ce sera le premier contact avec la vie scolaire. Afin de leur laisser le temps de s'adapter à leur nouveau quotidien, la première semaine d'accueil se fera en douceur. Mais « une rentrée en douceur », c'est aussi le thème du projet d'école. Dans ce cadre, et pour que l'année démarre d'un bon pied

pour tout le monde, tous les enfants scolarisés à Salvador Allende assisteront à un spectacle de rentrée offert par la Caisse des écoles, le lundi 8 septembre à 10 heures. « Les trois frères musiciens », spectacle signé Jean-Jacques Guérout et tiré d'un conte traditionnel, fera découvrir différents instruments de musiques aux élèves. Les parents des nouveaux inscrits seront invités à accompagner leurs enfants. ●

MIN

L'accès à l'autoroute sera rétabli

À la suite des travaux de prolongement du Trans Val-de-Marne (TVM) jusqu'à Antony via le MIN*, la bretelle d'accès à l'autoroute A6 vers Paris (anciennement rue Paul Hochart du MIN) avait été fermée. Cette fermeture avait entraîné une levée de boucliers de la part des riverains rungissois et chevillais, pour qui cette bretelle d'autoroute était une voie d'accès fort pratique. En 2006, une pétition en faveur de son rétablissement avait recueilli 1 250 signatures.

Avec Raymond Chaesson, le Maire de Rungis, et les pétitionnaires, Christian Hery, Conseiller général délégué, avait fait valoir auprès du sous-préfet Didier Montchamp, le fait que les Chevillais et les Rungissois n'avaient nullement été informés de cette suppression lors de l'enquête publique sur le TVM.

À la suite de cette rencontre et de nombreuses réunions de travail avec les services compétents,

le rétablissement de la voie a été examiné. Des expertises ont avéré l'impossibilité de recréer cette bretelle sur son tracé initial. L'hypothèse retenue a été d'insérer l'accès à l'autoroute plus en amont, sur la voie A106 venant de l'aéroport.

Afin de permettre au projet d'aboutir, et après sollicitation de la part de Christian Hery auprès de Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, le département apportera son concours. La commission permanente du Conseil général se prononcera dans le courant du mois sur un projet de convention entre les services départementaux, l'État et la RATP pour réaliser cette nouvelle bretelle. Ainsi, le chantier pourra être engagé au deuxième semestre 2008 pour une mise en service début 2010. ●

Géraldine Kornblum

*MIN : Marché d'intérêt national

Association Enfants du Tiers-monde

La solidarité en tête

Depuis trente ans, l'association Enfants du Tiers-monde récolte vêtements, livres et médicaments en faveur des pays du Tiers-monde et plus particulièrement de Madagascar.

Les dons reçus, les produits de la vente de friperie dans le local de l'association tout au long de l'année et lors des deux kermesses annuelles sont destinés à financer l'envoi de médicaments, de matériel médical et autre matériel ainsi qu'à financer certains projets de développement.

Un de ces projets concerne Soavina, un petit village de 350 habitants situé à 62 kilomètres d'Antananarivo, capitale de Madagascar. Le 6 juin dernier, grâce au financement d'Enfants du Tiers-Monde, une installation d'adduction et de distribution d'eau potable a été inaugurée. Quelques détails techniques : deux sources sont captées et grâce à une conduite d'une longueur de 1 000 mètres, l'eau est amenée à un réservoir de 12,5 m³. Ensuite, un réseau de distribution



de 700 mètres dirige l'eau vers les cinq bornes-fontaines réparties dans le village. Le débit est de 25 litres par minute, ce qui représente plus de 100 litres par personne et par jour.

Un comité de l'eau a été créé pour assurer la bonne gestion des bornes-fontaines et du réservoir. Il a nommé un responsable par borne-fontaine pour en assurer l'ouverture et la fermeture. ●

**Enfants du Tiers-monde -
44, rue de l'Adjudant-Chef Derichbourg.
Permanences du lundi au vendredi de 14 à 18 h
Dons à l'ordre de: CCP 22385 – 57 V Paris**

Karim et
Jamasta,
heureux
vainqueurs,
avec leur
groupe
respectif,
de l'édition
2008 de
Ta ziqu'en
scène.



Quand la musique

I2R Vokal et Jab Caz X Crew cartonnent

Place Nelson Mandela le 21 juin dernier, dans les coulisses de Ta ziqu'en scène 2^e édition, six groupes de musiciens chevillais attendent avec impatience de monter sur les planches. Face à un public venu nombreux et un jury composé notamment de professionnels, tous vont tenter

d'allumer le feu, de partager le meilleur de leur univers acoustique. Mais à la clef du concours, seul un groupe devrait remporter l'enregistrement d'un CD 2 titres. Impossibles à départager, I2R Vokal et Jab Caz X Crew finiront premiers ex-æquo.



Karim et Jamasta ont vingt ans. L'un est rappeur, compositeur pour I2R Vokal, l'autre est pianiste, guitariste et compositeur pour Jab Caz X Crew. Porte-parole

de leur groupe composé chacun de neuf musiciens et chanteurs, Karim et Jamasta représentent leur collectif respectif à la première personne du pluriel et assument le « je » pour confier tous deux qu'ils sont autodidactes.

Au-delà de leur passion commune pour la musique, leur univers musical est cependant différent. S'il avait une couleur, il serait à la fois noir et blanc pour I2R Vokal et essentiellement jaune pour Jab Caz X Crew. « *Entre l'ombre et la lumière, c'est un rap qui dénonce le racisme et la pauvreté... Un rap qui peut parfois sembler obscur mais qui sait illuminer les âmes et les visages* », déclame Karim. « *Nous,*

du quotidien, l'impétueux courant de leur environnement. Imprégnés de leur réalité, ils en distillent les vibrations jusqu'à ce que les notes et les mots reflètent leur âme, transcrivent leur propre tempo. La musique est leur identité... Elle est surtout leur sève, leur espoir. Sur les planches de Ta ziqu'en scène, I2R Vokal et Jab Caz X Crew ont ce petit quelque chose d'énorme qui fait la différence : la foi ! Ajoutée à leur talent musical, elle n'a pas échappé au public ni au jury, composé cette année d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, de Jean-Paul Mallet, directeur du Conservatoire municipal de musique, de danse et d'arts plastiques, du rappeur Babass ainsi que d'élèves du Conservatoire. Ne parvenant pas à trancher en faveur de l'un de ces deux groupes sur les six en lice, cette deuxième édition, tout comme la première, a donc

Vainqueurs de la dernière édition de Ta ziqu'en scène, I2R Vokal et Jab Caz X Crew auront la chance d'enregistrer un CD 2 titres. Rencontre avec les porte-parole des deux groupes avant leur entrée en studio.

Quelle est bonne...

c'est un univers de notes ensoleillées qui balancent entre salsa, zouk et variété et ce, toujours dans un esprit de partage et de solidarité », expose, de son côté, Jamasta.

Quelle que soit leur tessiture musicale, ces deux groupes chevillais puisent avec sensibilité leur inspiration dans les spirales

exceptionnellement élu deux lauréats ex-æquo. En route vers l'enregistrement professionnel de leurs CD 2 titres, I2R Vokal et Jab Caz X Crew vont, grâce à Ta ziqu'en scène, réaliser un rêve. Que les prochains talents chevillais se le disent pour l'année prochaine! ●

Florence Bédouet

Icade/ locataires

Dure rentrée pour les locataires du bailleur Icade. Le jugement du tribunal de Villejuif est tombé : les loyers des locataires de la résidence Anatole France augmenteront de 9 à 10,50 € le m² selon les appartements et les rappels de loyers devront être acquittés. Les locataires, réunis le 25 août, sont sous le choc. Quant à ceux de la résidence La Saussaie, ils ont reçu leur assignation au tribunal en juillet.



Le bras de fer continue entre locataires et bailleur

Date clé

Le 5 avril 2007

Ce jour-là, la ville et Icade ont signé un protocole d'accord grâce auquel le montant des loyers est bloqué lorsque les locataires atteignent 70 ans. En outre, le protocole stipule que, hausse comprise, le montant des loyers ne peut dépasser 20 % des ressources des ménages.

Icade vient malheureusement de gagner une bataille :

les locataires de la résidence Anatole France, assignés par leur bailleur alors qu'ils refusaient de payer une hausse de loyer à la suite du déconventionnement de leurs logements, n'ont pas été entendus par le tribunal de Villejuif. Ce dernier a entériné une hausse du prix au m² équivalente à un quasi doublement des loyers. Face à leur avocat, maître Le Lay, à Michel Mittenaere, président de la fédération CNL du Val-de-Marne,

et à Yvette Pedros, présidente de la CNL Anatole France, les locataires ont exprimé leur ras-le-bol. « *Mon salaire n'a pas augmenté!* », s'inquiète l'un. « *C'est un détournement de fonds!* » dit l'autre en faisant référence au fait que la construction de ces logements avait été financée par des fonds sociaux. « *Chez moi, l'électricité tient avec de l'adhésif* », entend-on encore. Le tribunal a par ailleurs notifié que les rappels de loyers devront être acquittés sur deux ans. Déçus, les locataires sont d'autant plus

« On est dans une logique de profit »



« **E**n approuvant la hausse des loyers à la résidence Anatole France, la justice s'est montrée cohérente avec la politique du logement qui prévaut aujourd'hui. C'est une logique de profit qui ne tient compte

que de la loi du marché. La société Icade est cotée en bourse depuis deux ans et les actionnaires réclament que ces logements soient rentables. Derrière ce conflit, se joue une bataille idéologique qui vise à ne considérer

le logement social que comme une marchandise. Cette décision du tribunal cadre mal avec la situation des gens qui vivent là. Elle ne tient pas compte de l'origine de ces logements dont la construction avait été financée par des fonds sociaux, des prêts spéciaux de l'État et les loyers des locataires qui sont là depuis le début. Et que valent toutes les promesses d'Icade lorsqu'on voit de quelle manière ce bailleur renie ses engagements? »

Michel Mittenaere, président de la fédération CNL du Val-de-Marne



En colère, les locataires de la résidence Anatole France se sont réunis le 25 août. Michel Mittenaere, président de la fédération CNL du Val-de-Marne, et maître Le Lay, leur avocat, ont répondu à leurs interrogations.

en colère que leur bailleur déclare « *se soumettre à la décision des tribunaux* » alors qu'il s'était engagé à ne pas réclamer les arriérés! À cela s'ajoute le fait que la décision du tribunal a été notifiée aux locataires le 29 juillet. Tant pis pour ceux qui rentreront trop tard de congés, soit au-delà de

la période légale de un mois, pour faire appel!

À la résidence de La Saussaie, où le déconventionnement des logements Icade est entré en vigueur le 1^{er} juillet dernier, règne un même climat d'inquiétude et de colère. Les locataires ont eux aussi refusé de signer leurs nouveaux baux et la hausse de loyer consécutive de 3 % sur six ans. Assignés au tribunal

par leur bailleur, et après un passage infructueux devant la commission départementale de conciliation le 17 avril dernier, leurs dossiers seront jugés en décembre. « *Nous ne pouvons accepter cette hausse qu'à la condition qu'Icade engage les travaux de rénovation des intérieurs et d'entretien des bâtiments promis depuis cinq ans* », rappelle Juliette Verrier, secrétaire de la CNL Icade. Comme ses voisines en témoignent, « *avec un 3 pièces à plus de 800 €, les locataires ne restent pas et Icade ne trouve pas preneur* ». Ce qui, conséquence indirecte, engendre un risque de dégradation du lien social au sein de la résidence. Bien décidés à défendre leurs dossiers, les locataires se retrouveront avec leur avocat dans le courant du mois. ● **Géraldine Kornblum**

Chiffres clés

789

Le nombre de logements déconventionnés par Icade dans la ville. 200 à la résidence Anatole France, 484 à la résidence de La Saussaie et 105 aux Sorbiers. À ce nombre il faut ajouter les 880 logements des Sorbiers rachetés par l'Opac.

+26%

La hausse des bénéfices réalisés par Icade en 2007

75%

La hausse de loyer appliquée à certains locataires. Selon les appartements, ils devront payer un rappel de loyer se situant entre 800 € et 1200 €.

« Respecter les engagements pris »



Dans un courrier adressé au président d'Icade patrimoine le 25 août, le Maire, Christian Hervy, demandait au bailleur de respecter ses engagements vis-à-vis des locataires d'Anatole France. Extraits :

« *Icade s'est [...] engagée [...] à n'appliquer les hausses de loyers qu'à compter de la date de la décision de justice, sans rappel sur les loyers déjà payés depuis la date anniversaire du bail. [...] Un tel rappel de la hausse des loyers serait de nature à entraîner de graves conséquences pour de nombreux locataires, dans un*

contexte national fortement marqué par la crise du pouvoir d'achat des ménages et une aggravation de la situation sociale d'une partie de plus en plus en grande de la population qui tend à se précariser, conjuguant des difficultés en matière de logement, d'emploi et de ressources. [...] Une telle décision de votre part contribuerait encore à aggraver la situation des locataires d'Anatole France. C'est pourquoi, je vous demande de respecter les engagements que vous avez pris à leur égard et de n'appliquer la hausse qu'à compter de la date de signification du jugement. »

Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué

« Cette hausse de loyers est inacceptable! »



« **C**ette hausse de loyers que Icade veut appliquer est inacceptable! Rien ne la justifie. Comment peut-on pratiquer une hausse allant quasiment du simple au double, comme c'est le cas à Anatole

France, alors que les logements sont vétustes et ne correspondent plus aux normes? Aux Sorbiers, les travaux de réfection promis par Icade ne voient pas

le jour. Le refus des locataires de signer les nouveaux baux est légitime. Nombre d'entre eux n'auront pas les moyens de faire face, leur pouvoir d'achat étant déjà largement entamé par toutes les autres augmentations, l'essence, les dépenses de santé, les prix des produits alimentaires,... Nous continuerons de les soutenir dans toutes leurs démarches. »

Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 23 septembre. Les principales délibérations :

- Mise en œuvre des propositions du conseil municipal des enfants (CME)
- Subvention exceptionnelle versée au Comité populaire de la ville de Yen Bai en soutien aux victimes de la catastrophe du 8 août 2008
- Versement d'une bourse à Yannick Bonheur
- Constitution d'un comité consultatif sur le centre administratif et culturel
- Approbation d'une convention et du versement d'une subvention à l'association SAJIR pour le fonctionnement des permanences du correspondant du parquet
- Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal

Futur lycée intercommunal

La construction va pouvoir commencer

Le permis de construire du futur lycée qui se situera avenue du Général de Gaulle a été délivré le 11 juin. Cette première phase de travaux concerne la construction d'un lycée prévu pour 800 élèves et de sept logements de fonction. L'entreprise à qui le Conseil régional a confié le chantier démarrera les travaux dans les mois à venir. Une seconde tranche de travaux prévoit l'extension du lycée pour accueillir 1 200 élèves. ●

Mission locale

Au service des 16-25 ans

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Son premier champ d'action concerne l'orientation professionnelle, avec l'organisation de stages d'évaluation de compétences, de stages thématiques (transport/logistique, hôtellerie/restauration, agro-alimentaire, ...), d'apprentissage en entreprises ou en centres de formation. Concernant l'emploi, elle propose notamment des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche et des forums-emploi. La Mission locale aide aussi à la recherche de formations ou propose de faire gratuitement un bilan de santé. Toute une panoplie de services destinée aux 16-25 ans pour les épauler lors de leur entrée dans la vie active. ●

Antenne de Chevilly-Larue de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne - 29, rue de Dericbourg (01 45 60 59 44) - Du lundi au vendredi de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé au public le vendredi après-midi).

m.modrego@anchevilly.reseau-idf.org

Bail emphytéotique

Un terrain pour l'Ass des musulmans de C



À la suite des discussions entamées de longue date avec les Musulmans chevillais et conformément aux engagements pris à l'unanimité par le Conseil municipal du 17 juin, la Municipalité a mis à disposition de l'Association des musulmans de Chevilly-Larue (AMC), le terrain situé 14, rue de Bretagne moyennant un loyer. Pour ce faire, le Maire, Christian Hervy, et le représentant de l'AMC, Amin Ouzit, ont signé un bail emphytéotique de longue durée le 28 juin en présence de nombreux élus, de membres de l'AMC et de représentants

Fait divers

Hermine Rigaud molestée, de l'Homme bafoués

Colère et indignation. Voilà les sentiments qu'inspire la scène dont a été la victime Hermine Rigaud le 16 mai dernier. Tandis qu'elle embarquait à Bruxelles sur un vol en partance pour le Cameroun, un groupe de policiers escortait une personne d'origine congolaise sans-papiers: « J'ai vu un homme allongé sur les sièges, menotté, et à qui on maintenait les mains, les pieds et la bouche pour l'empêcher de crier. Son rôle était inhumain ! Dans l'avion, les enfants hurlaient de terreur ! ». Hermine Rigaud a alors manifesté son indignation. Son mari, ancien policier, est intervenu. Les forces de l'ordre l'ont alors sorti manu militari de l'avion. « J'ai voulu aller le voir mais un policier m'a mise à terre, son coude sur mon cou, et comme je m'agitais il appuyait jusqu'à me couper la respiration. Il a menacé de me mettre en garde à vue, de

ociation hevilly-Larue

des trois autres confessions religieuses présentes à Chevilly-Larue. À charge pour l'AMC d'édifier sur ce terrain « un équipement culturel et cultuel à l'usage de l'ensemble des Chevillais de confession musulmane et ayant comme vocation la diffusion et la connaissance de la culture musulmane auprès de l'ensemble des Chevillais ». Il sera conçu comme un espace d'échanges, de partage, ouvert aux non-musulmans. À l'instar des autres religions monothéistes qui jouissent d'une église, d'un temple ou d'une synagogue, les musulmans de Chevilly-Larue vont ainsi bénéficier du lieu qui leur manquait dans la ville. Les principes de laïcité de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État assurent la liberté de conscience et garantissent le libre exercice du culte pour chacun. Par cette loi essentielle de la République qui ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte, l'État n'a aucune obligation de moyens envers les religions. Il ne saurait cependant les ignorer en ce qu'elles font partie de la vie de nombre de concitoyens. En mettant à disposition un terrain en contrepartie d'un loyer modique, la Municipalité met fin à un déséquilibre entre croyants des grandes religions et reconnaît la place de chacun au sein de la Cité. ●

G. K.

les droits

m'expulser, de me faire payer le retard de l'avion ». Enfin, l'emprise s'est relâchée et Hermine Rigaud et son mari ont pu remonter à bord. A l'arrivée à Yaoundé, Hermine Rigaud s'est vue remettre une interdiction de vol sur les lignes de Brussels Airlines. Au Cameroun, l'élue chevillaise a de suite porté plainte contre la compagnie pour rupture abusive de contrat. À Bruxelles, la Ligue des droits de l'homme et l'association de défense des droits des étrangers (le Ciré) se sont portées partie civile et une plainte contre X a été déposée pour coups et blessures volontaires. La Municipalité de Chevilly-Larue a de suite marqué son soutien : Christian Hervy, le Maire, a adressé un courrier à Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et le 17 juin, le Conseil municipal adoptait un vœu demandant au ministre d'intervenir auprès des autorités gouvernementales belges. Depuis, l'affaire suit son cours. ●

G. K.

Jobs et chantiers jeunes

104 jeunes au travail cet été



Cet été, trois chantiers étaient organisés par le SMJ à la caserne des pompiers, dans les locaux de l'ancienne mairie et résidence Georges Brassens. La Maison pour tous avait aussi organisé le sien. 24 jeunes ont ainsi pu financer un projet personnel (permis de conduire, Bafa ou vacances). 14 autres ont trouvé un job en entreprise par l'intermédiaire du SMJ et la ville en a recruté 66 pour des emplois saisonniers au sein de ses services. En tout, ce sont 104 jeunes qui n'ont pas chômé cet été. ●

Paul Bert A

La classe restera ouverte



La fermeture de classe prévue à l'école élémentaire Paul Bert A a été annulée. Didier Jouault, inspecteur d'académie, informait la Municipalité de cette bonne nouvelle fin juin : « Les équipes de l'inspection académique ont écouté les informations "de terrain" proposées par les élus municipaux reçus, mais aussi par les parents et les enseignants », a-t-il précisé. Manifestations et mouvement de grève ont donc payé. Cette victoire a été sympathiquement fêtée le samedi 28 juin. ●

expressions des

Didier Dubarle ► *premier maire-adjoint, élu du groupe des élu(e)s Communistes et partenaires*

Encore moins de services publics



Le chef de l'État et son gouvernement considèrent l'action publique comme une dépense et jamais comme une source de richesses et de développement. Ainsi, des milliers d'emplois manquent dans l'Éducation nationale (25 000 postes en moins d'ici 2010), les hôpitaux, les maisons de retraite, le secteur social, la police, la justice, l'ANPE, les inspections du Travail, et s'y ajoute la privatisation d'EDF-GDF, de la Poste, de France Télévision... Ils font très fort pour anéantir toutes les luttes et protections en faveur de nos conditions de vie et de travail ! Ils engagent même « chacun

d'entre nous à accepter qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur le territoire ». Mais face à la montée des inégalités, le service public est garant de l'exercice effectif des droits. Il faut exiger son nécessaire développement comme réponse efficace aux populations. À l'inverse de ce qui est mis en place, investir pour l'intérêt général est primordial, au lieu de servir les intérêts d'une minorité de privilégiés !

Les souffrances dues à la politique gouvernementale incitent naturellement les populations à se tourner vers les élus des villes comme la nôtre pour leur venir en aide, alors que les communes subissent aussi les

contrecoups des diminutions des moyens financiers accordés par l'État.

Tant que nous le pourrons, nous poursuivrons une politique sociale proche des Chevillais et nous défendrons les services publics car eux seuls sont en mesure de répondre aux besoins de tous et de ceux qui sont le plus en difficulté. Ainsi, nous avons favorisé l'ouverture d'une antenne de la Sécurité sociale, l'installation de La Poste en centre ville et le rapprochement de ses services avec un point-accueil en mairie.

Voilà notre objectif : mettre le bien-être de tous au cœur de nos préoccupations.

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, André Deluchat ► *Groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche*

Rentrée scolaire 2008 : confusion et inquiétude

Une bonne nouvelle : l'action engagée par les parents d'élèves et les enseignants avec la Municipalité a permis d'empêcher la suppression d'une classe à l'école Paul Bert. La question que tous les parents se posent, en cette rentrée scolaire, est de savoir quelles seront les conditions de scolarité pour la réussite de leurs enfants.

Cette année, le gouvernement fait fort avec trois décisions qui viennent directement percuter l'année scolaire qui s'engage pour les classes élémentaires : la réduction du temps scolaire, les moyens en réduction, les contenus des programmes pédagogiques. À cela s'ajoute le dispositif inégalitaire visant à suppri-

mer la carte scolaire ou celui, discutable quant à son contenu, s'agissant de la base-élèves. La réduction du temps scolaire avec la suppression du samedi matin et la réduction effective de deux heures de cours sera-elle bénéfique pour l'enfant ?

Nous pensons, comme d'ailleurs Antoine Prost, que la réduction à moins de 140 jours de classe n'est pas la solution pour éviter les « échecs » ou les « carences » scolaires. D'autre part, les deux heures de soutien aux « enfants en difficulté » seront-elles suffisantes ? Se tiendront-elles en soirée ou le mercredi matin ? Quelle concertation avec la mairie pour les dispositions à prendre et quel coût nouveau induit ?

Tout est flou. Les programmes élémentaires seront centrés sur le français et les mathématiques. Les autres matières seront décidées par les enseignants dans le cadre du projet d'école et cela avec moins de temps scolaire. Une crainte : qu'il y ait des matières totalement abandonnées du fait de l'arrivée de l'histoire de l'art. La réduction des effectifs à l'Éducation nationale confirme le principe de fermeture de classes à 25 élèves et l'ouverture à 28. Les spécificités inhérentes à chaque établissement ne sont pas prises en compte pour déterminer le nombre d'élèves par classe. De légitimes inquiétudes et une grande confusion qui nous préoccupent.

François Pernigotti, Joseph Ramiasa, Hermine Rigaud, Mustapha Rizki, Bruno Tranchant ► *Élu(e)s du groupe Socialistes et apparentés*

Service minimum : non à une loi scélérate !

L'affaire a été réglée au cœur de l'été. En catimini et au pas de charge ! En adoptant, fin juillet, la loi sur le « droit d'accueil pour les élèves dans les écoles publiques », qui contraint les communes à organiser l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires, la droite porte une nouvelle fois atteinte au droit de grève, dont la valeur constitutionnelle est pourtant affirmée par le Préambule de 1946. Les collectivités n'ont pas à se substituer à l'Éducation nationale. Pas plus que leurs agents n'ont à interférer dans

un conflit qui oppose l'État et ses fonctionnaires. Sans compter que le délai de 48 heures, laissé aux maires, après communication du nombre de grévistes déclarés, se révèle totalement inopérant pour agir dans l'intérêt des élèves. La garde d'une classe est un métier qui ne s'improvise pas ! Quid, par ailleurs, de la responsabilité pénale des élus en cas d'accident ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale des enfants ? Sans parler du coût réel, estimé à plus de 300 € par jour et par classe, supérieur en tous points à la compensation proposée durant

la phase d'expérimentation. En instaurant cette loi, le gouvernement cède une nouvelle fois à la provocation. Comme si la suppression, à la rentrée, de 11 200 postes de fonctionnaires ne suffisait pas. Le droit de grève est un principe inaliénable que Sarkozy et ses ouailles bafouent sans la moindre retenue. En tant qu'élus, nous refusons d'endosser les responsabilités de l'État dans l'exercice de ses compétences fondamentales et nous nous élevons très clairement contre un texte qui sème la confusion, le désordre et la discorde dans le pays.

élu (e) s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élyane Darmon ► *Conseillère municipale déléguée, élue du groupe des Non-inscrits*

La vie associative



Culturelles, sportives ou de loisirs, les associations chevillaises rythment la vie des habitants tout au long de l'année. En plus de leurs activités habituelles, elles organisent des manifestations et participent au dynamisme de la commune. La diversité des 91 associations recensées dans notre ville permet aux petits comme aux grands de pratiquer l'activité de leur choix. À cha-

acun ses envies ! Les membres des associations sont prêts à vous accueillir.

Soucieuse d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, mon objectif est d'organiser dès l'an prochain un forum des associations. Cette manifestation permettra aux responsables associatifs de présenter leur structure au public. Les visiteurs pourront ainsi découvrir, comparer, tester, choisir une activité. Parallèlement à l'organisation du forum, sera

prochainement édité un annuaire des associations. Ce document recensera les associations chevillaises soucieuses de communiquer et de s'ouvrir davantage au public. D'ores et déjà, au terme d'un an d'existence, la maison des associations a pour vocation d'accueillir et d'informer les habitants sur la vie associative locale. Cette maison est également un espace de rencontres, de dialogue, un lieu de documentation et d'expositions temporaires.

Pascal Rioual ► *Président du groupe Socialistes, verts et citoyens*

Dégradation du service public à Chevilly-Larue



De retour de vacances, je trouve un recommandé dans ma boîte aux lettres. Déposé 2 jours après mon départ, les 15 jours de délai étaient pratiquement consommés. Coup de chance, j'ai pris un jour de congé supplémentaire et je peux donc y aller aux heures plus classiques et non le samedi. Je fonce donc à la Poste centrale pour récupérer le courrier recommandé. Vers 9 h, la file d'attente est déjà longue. Après 30 mn d'attente, j'apprends au guichet que le recommandé se trouve en mairie. Métonnant de ce changement, j'ai le droit à la

remarque que c'est normal parce que j'habite dans le quartier Larue. Réponse incongrue car j'habite dans le quartier Centre et je suis plus proche à pied de la nouvelle Poste centrale que de l'ancienne. Je me dirige vers la mairie et récupère donc mon recommandé après ce parcours du combattant (il était important, et je n'aurai pu le récupérer un samedi, la mairie étant fermée les deux samedis suivants). Il est à noter que cette situation se traduit concrètement par un changement non négligeable. D'une part, les horaires d'accès dans le local en mairie sont plus restreints et difficiles d'accès en période d'activité professionnelle

(ce qui est le cas pour un grand nombre d'habitants). D'autre part, si cette nouvelle offre était proposée pour fournir un accès plus proche aux habitants du quartier Larue, pour les habitants du quartier Centre, cela n'a pas réellement de sens. Une autre solution, proposée par notre liste, lors de la campagne municipale était de positionner un local dans le quartier Larue, et de maintenir un accès en horaire équivalent. Ce débat n'a pas eu lieu et le retour de vacances permet d'en découvrir les conséquences. Notre groupe « Socialistes, verts et citoyens » vous souhaite une bonne rentrée de septembre à Chevilly-Larue.

Jean-Franco Capirchio ► *Président du groupe des élus UMP, parti radical et non-inscrits*

Mesures pour le pouvoir d'achat



Conscient que le pouvoir d'achat reste la principale préoccupation des Français, le président de la République et le gouvernement ont mis en place une série de mesures. S'appuyant notamment sur trois textes phares, cette politique doit permettre aux Français de gagner plus, de dépenser moins, d'être exonérés d'impôts, d'être soutenus et d'être informés et protégés.

La loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat va permettre aux employeurs d'accroître leur activité et aux salariés d'augmenter leur pou-

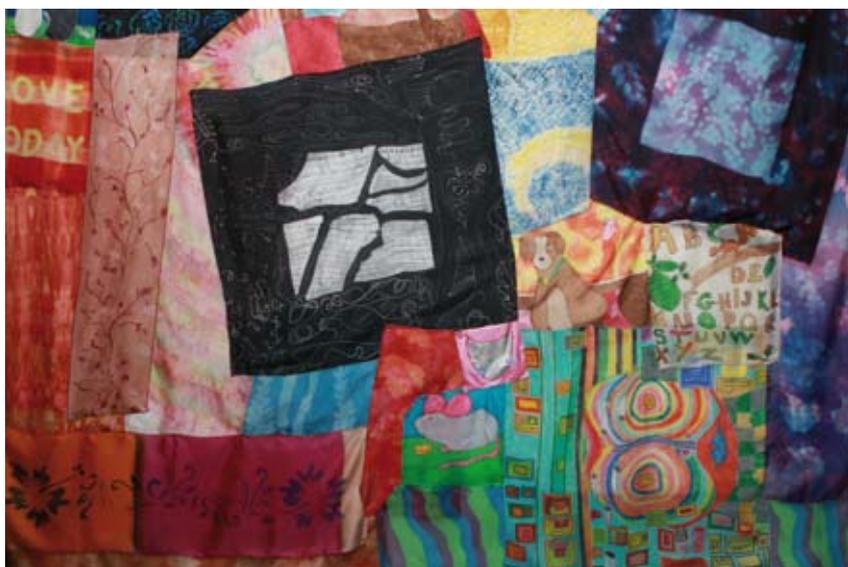
voir d'achat. Concrètement, les salariés, avec l'accord de leur employeur, pourront renoncer à des jours acquis de repos (RTT, droits affectés sur un CET, repos compensateur de remplacement) pour les convertir en argent et augmenter ainsi leur rémunération. Cette loi offre également aux salariés la faculté de débloquer de manière anticipée et dans la limite de 10 000 €, les sommes qui leur ont été attribuées au titre de la participation aux résultats de l'entreprise. Enfin, dans les entreprises de moins de 50 salariés, non assujetties à la participation obligatoire, la loi permet aux employeurs qui le souhaitent de verser à leurs salariés une prime

exceptionnelle d'un montant de 1 000 € maximum. Pour permettre à ceux qui travaillent plus de gagner plus, la nouvelle loi prévoit que toute heure supplémentaire sera payée 25 % de plus qu'une heure normale et exonérée de toute charge sociale et de tout impôt. Après une revalorisation en mai de +2,3 %, le Smic a été augmenté de +0,9 % le 1^{er} juillet 2008. Les retraités n'ont pas été oubliés, après une revalorisation des pensions de 1,1 % en janvier, une revalorisation de 0,8 % sera appliquée aux retraités le 1^{er} septembre 2008.

Nous sommes joignables par courriel : chevillylarue.ump94@gmail.com

Derniers jours

Inscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur



- des ateliers pour jeune public de 4 à 10 ans (arts plastiques, peinture/teinture/textile);
- des ateliers pour adolescents à partir de 11 ans (dessin/peinture, peinture/teinture textile);
- des ateliers pour adolescents, étudiants et adultes (dessin/peinture, peinture/textile, modèle vivant, illustration autour d'un thème, customisation/détournement d'objets, ateliers libres);
- des ateliers semestriels de création (livre d'artiste, croquis hors les murs). ●

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire aux ateliers d'arts plastiques. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 5 septembre pour les anciens élèves et du 5 au 8 septembre pour les nouveaux. Pour satisfaire les goûts de chacun, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur vous propose :

Inscriptions du lundi au vendredi de 14 à 20 heures et le samedi de 14 à 18 heures au secrétariat de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur - 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37) mbelkhir@ville-chevilly-larue.fr

Concerts

Cette année, on fait les cuivres

La saison de concerts 2008/2009 organisée par le conservatoire municipal sera articulée autour du thème des cuivres. L'occasion sera belle de faire découvrir au public chevillais la diversité et la richesse de cette famille d'instruments à vent. Trompettes, trombones, tubas et cors seront à l'honneur. « Le grand vent des cuivres », tel sera le nom de ce programme de concerts. Au fil des mois, il donnera à entendre des artistes prestigieux qui, depuis de nombreuses années, travaillent au conservatoire de Chevilly-Larue ou font partie de la formation philharmonique de la ville. C'est un concert des professeurs de cuivres du conservatoire, avec la participation de musiciens de l'orchestre philharmonique, qui ouvrira les festivités en octobre en interprétant des œuvres de

Benjamin Britten, Paul Dukas, Jean-Sébastien Bach et Giovanni Gabrielli. Cinq autres concerts suivront dans l'année. En novembre, les Chevillais découvriront le quintette de cuivres « Turbulences » et ses artistes de renom issus de l'orchestre national de France, de l'orchestre philharmonique de Radio France et de l'Ensemble inter-contemporain. En décembre, ce sera au tour de l'orchestre du conservatoire municipal de se produire. En 2009, suivront le Brass band Aeolus au mois de janvier, le Paris Jazz Big Band en février et l'Ensemble de cors d'Île-de-France en mars. ●

Le grand vent des cuivres : premier concert le dimanche 19 octobre à 17 heures - Église Sainte-Colombe.

.....
Médiathèque

160^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

La médiathèque Boris Vian invite les Chevillais à se replonger dans ces pages funestes de l'Histoire, du 26 septembre au 9 octobre. Deux expositions, un spectacle, un film et des débats rendront compte de ce passé douloureux aux traces toujours perceptibles.



« **L'**esclavage d'hier à aujourd'hui », tel est le thème que la médiathèque Boris Vian se propose d'explorer. D'abord,

il y a l'Histoire, celle avec un grand H, que retracera l'exposition « 1848, esclavage aboli ». Entre panneaux documentaires et fac-similés, les visiteurs suivront les routes de la traite négrière atlantique et des colonies esclavagistes antillaises. Sans oublier les chemins qui, peu à peu, ont mené à la première abolition de 1794, au soulèvement et à l'indépendance haïtienne, aux luttes anti-esclavagistes de 1800 à 1848 et à l'abolition de 1848. Ce qui n'empêchera pas de regarder du côté des sentiers escarpés des mythes et des réalités de cette abolition et des rapports économiques nord/sud actuels que la colonisation a engendrés.

Puis, il y a l'histoire avec un petit h. Celle de l'exposition « 2008, esclavage domestique » qui se cache derrière des portes et des fenêtres. Des hommes et des femmes d'aujourd'hui, battus, humiliés, maintenus parfois pendant des années dans un état de servitude et de dénuement complet. Chaque année en France, le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) reçoit près de trois cents signalements. L'artiste Raphaël Dallaporta

est revenu sur les lieux où ont été perpétrées ces violences. Il en a rapporté des clichés de façades ordinaires, des images neutres habillant l'horreur de pudeur, soulignés en écho par les mots de l'auteur Odile Maillot.

Il y aura aussi des histoires. Celles racontées par la conteuse Mimi Barthélémy et son guitariste, Serge Tamas. Dans leur spectacle « Soldats-Marrons », ils retraceront l'histoire d'Haïti, les événements douloureux, les révoltes d'esclaves, les grandes figures rebelles et l'indépendance du pays en 1804. Il y a aussi l'histoire de « Une femme seule », film documentaire signé Brahim Fritah qui sera projeté dans le cadre d'un ciné-doc. Ce dernier se tiendra à la Maison pour tous et sera suivi d'une rencontre-débat avec Sophia Lakhdar, présidente du Comité contre l'esclavage moderne. ●

Géraldine Kornblum

Demandez le programme !

Expositions « 1848, esclavage aboli » et « 2008, esclavage domestique » :

du 26 septembre au 9 octobre à la médiathèque Boris Vian - 25, avenue Franklin Roosevelt. Entrée libre.

Spectacle-conte « Soldats-Marrons » :

le vendredi 26 septembre à 20 heures à la médiathèque Boris Vian. À partir de 10 ans. Entrée libre sur réservation au 01 45 60 19 90.

Ciné-doc « Une femme seule » et rencontre débat avec Sophia Lakhdar :

vendredi 3 octobre à 19 heures à la Maison pour tous, 23, rue du Béarn. Entrée libre sur réservation au 01 45 60 19 90.

25

découvertes
culture

L'esclavage, d'hier à aujourd'hui

Dans le cadre du 160e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le 10 mai 2001, la loi reconnaissait la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Pourtant, loin d'avoir disparu, l'esclavage perdure encore en France et dans le monde sous des formes très diverses qui portent atteinte aux droits fondamentaux des personnes. Voilà quelques ouvrages pour alimenter sa réflexion sur un point douloureux de l'histoire dont les traces se lisent encore aujourd'hui.

Ouvrages jeunesse

Tu es libre !

Dominique Torres - Éd. Bayard jeunesse, Coll. Estampille, 2008

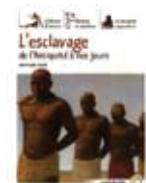


De nos jours, au Niger, Amsy et sa famille sont les esclaves d'une famille de Touaregs. Un jour, un homme propose d'emmener Amsy à la ville où il pourra vivre libre. Serait-ce pour lui l'occasion de retrouver sa sœur qui a été vendue ? Et ses parents seront-ils libérés eux aussi ? En tout cas, Amsy devra se battre, car il est dur le chemin de la liberté.

Un roman qui évoque de façon simple et sensible le sort de ces esclaves modernes. Il dévoile quelques-uns des ressorts qui assurent la domination des maîtres. Il rend aussi hommage à l'action courageuse de certains militants des droits de l'Homme dans ces pays. ●

L'esclavage de l'Antiquité à nos jours (à partir de 9 ans)

Mathilde Giard-Weiss - Éd. Flammarion, Coll. Castor poche, 2007



Un ouvrage pour les plus jeunes qui évoque la condition des esclaves à travers les âges et les civilisations, les combats menés pour son abolition et l'esclavage moderne aujourd'hui dans les pays riches. ●

Un homme (à partir de 13 ans)

Gilles Rapaport - Éd. Circonflexe, 2002



Il est un « homme » qui refuse la condition de « bête à porter, bête à souffrir, d'animal que l'on enchaîne la nuit au poteau ». Il est un « homme » épuisé d'être esclave, qui relate les coups, les mutilations, les vexations, la haine, la souffrance, la rage, ... Il est un « homme » qui, jamais, ne renonce à sa liberté. Un album où sont évoqués des articles du Code noir promulgué en 1685 et qui régissait la vie des esclaves noirs dans les colonies françaises. Un album qui dépeint avec force, violence et douleur la condition des esclaves noirs. ●

Film

La noire de...

Ousmane Sembene



La noire de... est l'histoire d'un couple de coopérants qui proposent à Diouna,

une jeune sénégalaise qu'ils avaient embauchée comme gouvernante, de les accompagner dans leur pays. En France, la vie de Diouna est loin d'être celle qu'elle avait imaginée. Engagée pour s'occuper des enfants, elle devient domestique, réduite à la servitude sous le regard méprisant du couple. Loin de ses habitudes, de ses traditions, de sa famille, elle s'enferme dans la solitude et le mutisme... ●

Ouvrages pour adultes

La traite des êtres humains : réalités de l'esclavage contemporain

Georgina Vaz Cabral - Éd. La Découverte, 2006



Un état des lieux du trafic d'êtres humains et sa nouvelle dimension avec

l'internationalisation du crime organisé et les nouvelles technologies. Une analyse des processus de recrutement et du maintien en esclavage, des différentes formes d'exploitation (prostitution, travail forcé, mendicité sous contrainte, ...), de la diversité des réseaux qui les organisent, des outils juridiques et des luttes menées par les États confrontés à ce fléau international. ●

Nègre je suis, nègre je resterai

Aimé Césaire - Entretiens avec Françoise Vergès Éd. Albin Michel, Coll. Itinéraires du savoir, 2005



Une évocation par Aimé Césaire de son enfance, de

ses années de formation, de son compagnonnage avec Léopold Sedar Senghor, de sa carrière politique, de ses questionnements liés à la réhabilitation d'une mémoire et d'une histoire noires, de son regard sur le colonialisme. ●

Petite histoire des écoles de Chevilly-Larue

L'année 2008 marque le centenaire de l'ouverture de la première classe enfantine. L'occasion de revenir sur l'histoire de la construction de toutes les écoles chevillaises.

Pendant longtemps, l'existence d'écoles pour les enfants chevillais a dépendu de l'initiative de riches et pieux bienfaiteurs.

Une première école fut ainsi fondée à L'Haÿ-les-Roses en 1591 par un ancien curé « pour instruire les enfants du dit Lay* et de Larue et de Chevilly pauvres ». En 1734, un propriétaire à Chevilly, Gilles Le Masson, lègue deux maisons vétustes pour servir d'écoles, l'une à Chevilly pour les garçons et l'autre à Larue pour les filles, ainsi que des rentes pour leur fonctionnement. Leur montant ne permet de réparer que celle de Chevilly, située « sous l'œil du curé » au 7, rue Jaume. Les écoles y sont installées, tenues pour les garçons par un vicaire et pour les filles par une religieuse.

En 1792, l'école devient mixte et l'instituteur est désormais un laïc. La maison ayant été vendue comme bien national, Joseph Jaume, propriétaire à Chevilly, la rachète en 1804 pour la léguer avec des rentes à la commune, pour qu'elle continue de servir d'école.

À deux reprises, de 1832 à 1835 et en 1848, les habitants de Larue, plus nombreux alors, réussissent à y transférer temporairement l'école. Mais les termes des testaments de Jaume et de Pierre Outrequin, autre généreux propriétaire à Chevilly, lient l'octroi des rentes au maintien de l'école à Chevilly.



Construction en 1908 de la classe enfantine (à droite). Désaffectée en 1958, elle est alors intégrée à la mairie.

Enfin, une école est ouverte en 1863 à Larue dans la mairie (construite en 1846), tout en maintenant celle de Chevilly comme annexe.

En 1867, pour réduire les frais d'entretien et de fonctionnement, le conseil municipal décide de les regrouper dans un seul bâtiment neuf. La dispute entre les deux villages sur son emplacement durera jusqu'en 1892. La nouvelle mairie-écoles (une de filles et une de garçons), située entre les deux villages mais un peu plus près de Chevilly, est enfin inaugurée le 25 août 1895. Une classe enfantine pour les plus jeunes y est construite en 1908 sur le côté de la classe des filles.

L'urbanisation progressive de la commune depuis 1923 obligera à construire de nouvelles écoles. Le groupe scolaire du Centre, ouvert en 1932 à côté de la mairie, reste le seul jusqu'en 1957, année où les habitants de l'est de la commune bénéficient enfin du groupe scolaire Pierre Curie (« Pierre et Marie Curie » depuis 1997), réclamé depuis 1928. Les jeunes enfants de ce quartier ont pu fréquenter le jardin d'enfants privé « L'Arc-en-ciel », qui a fonctionné de 1938 à 1977. Le groupe scolaire Paul Bert, qui fait partie du programme de construction de la Cité des Sorbiers, entre en service en 1958, il y a 50 ans, et l'école maternelle de la Saussaie (dénommée Salvador Allende en 2003) en 1968. Le groupe scolaire Pasteur, lié à la construction de la résidence de la Croix du sud à Larue, remplace en 1971 celui du Centre. Dernière réalisation, l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet est ouverte en 1990 dans le cadre de la ZAC** Petite Bretagne. ●

Marc Ellenberger,
archiviste municipal

* Lay : ancienne appellation de L'Haÿ-les-Roses.

** ZAC : Zone d'aménagement concerté.

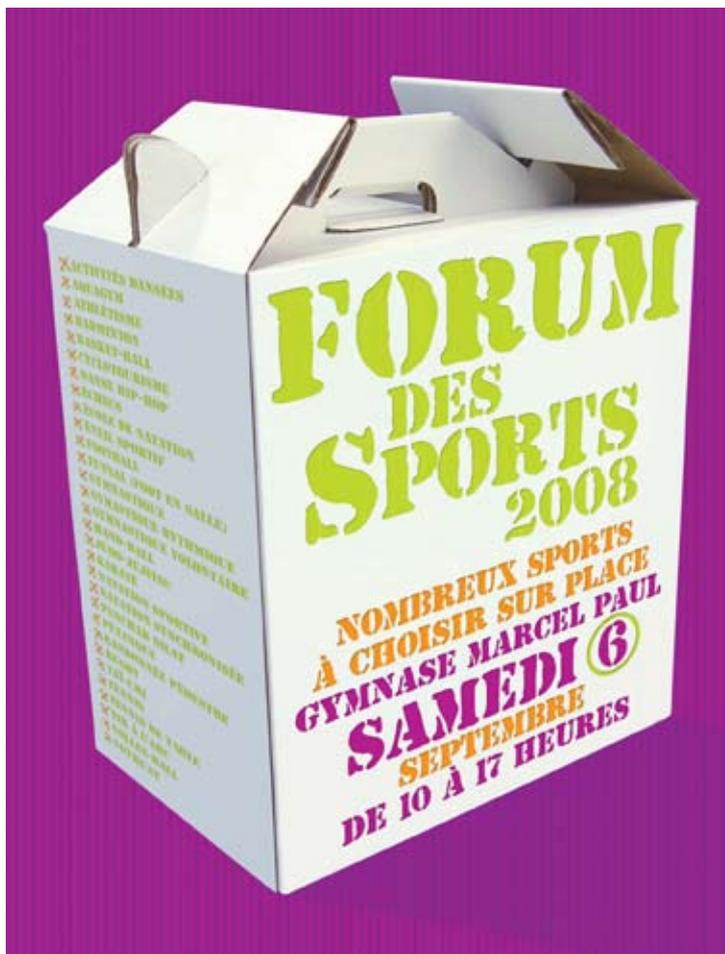


La première mairie/école, située au 14 rue Albert Thuret, a été vendue par la commune en 1896.

Forum des sports

Le sport tient salon

Samedi 6 septembre, de 10 à 17 heures au gymnase Marcel Paul, le monde sportif chevillais attend les futurs champions et amateurs d'activités physiques.



Pas de rentrée sportive sans le forum. En quelques années, le rendez-vous concocté par le service municipal des Sports s'est imposé comme l'incontournable point d'orgue de la vie sportive locale. Une manifestation essentiellement destinée au public, car c'est là que l'on peut se renseigner sur les activités pratiquées à Chevilly-Larue et s'y inscrire. En témoigne l'affluence enregistrée lors de chaque édition et les désormais traditionnelles files d'attente aux stands des disciplines les plus en vue. C'est précisément pour souligner la richesse et la diversité de ces activités que le forum des sports a été conçu. Ces activités sont d'ailleurs mises en place et gérées tout au long de l'année par les associations de bénévoles, notamment regroupées au sein de l'Élan omnisports. Rien de tel que le contact direct pour se faire une idée de l'ambiance et de la vocation d'un club !

Mais le forum est beaucoup plus qu'une simple présentation et un guichet pour effectuer une formalité. Comment dire ? Une sorte de cour de récréation où, une fois par an, toutes les disciplines se côtoient, échangent, tissent des liens, imaginent des projets. Où chacun raconte ses vacances en attendant avec gourmandise de retrouver ses camarades de jeux. Le forum des retrouvailles avec les fourmis dans les jambes.

On commence quand ? ●

Pierre Mitev

Brèves de vestiaires

Football : création de nouvelles équipes

Ils sont sur le gazon depuis le 18 août. Qui ? Les seniors de l'Élan football. Objectif : lancer une équipe en championnat dès cette saison. Ou plus exactement deux équipes, une de « 18 ans », une de « seniors ». Ils cherchent donc des coéquipiers motivés pour partager leur projet. Une étape de plus dans la reconstruction du club qui compte déjà une équipe de « 15 ans » évoluant en 3^e division. Sans oublier l'école de football qui regroupe les débutants, poussins et benjamins. *Permanence au parc des sports tous les mercredis de 18h30 à 20h.*

Tennis : portes (des courts) ouvertes

Le samedi 27 septembre toute la journée, l'Élan tennis accueillera le public pour une grande journée portes ouvertes aux courts de tennis du parc des sports. Au programme : animations, démonstrations et initiations pour tous les âges et toutes les motivations, du loisir à la compétition, avec la convivialité comme fil conducteur. En témoigne, par exemple, la sympathique invitation à échanger quelques balles avec les joueurs de l'équipe première, histoire de mesurer le chemin... à parcourir !

Piscine : réouverture le 14 septembre

Afin d'assurer le confort et la sécurité des usagers et de répondre aux normes techniques et sanitaires, une vidange de la piscine est programmée du 1^{er} au 14 septembre. Deux petites semaines avant de se mettre à l'eau pour une saison de clapotis... Patience, ce n'est pas la piscine à boire !

Badminton

L'ambiance autant que la compétition



L'Élan badminton recherche des joueurs et joueuses pour compléter ses rangs, notamment ses équipes mixtes. Une belle occasion de monter au filet. Bien sûr, c'est d'abord un jeu. Le plaisir de se renvoyer le volant par-dessus le filet est quasiment un réflexe naturel. Et puis, on se prend à ce jeu-là pour partager l'envie de progresser, de gagner... Le badminton attrape facilement dans son filet ceux qui ont envie de se bouger la santé en toute convivialité. À l'Élan badminton, ceux qui font de la compétition viennent aussi pratiquer en loisir. D'où l'intérêt des équipes mixtes qui permettent d'associer tout le monde. Seulement, une équipe mixte de championnat interclubs, ce sont sept personnes dont, au minimum, trois féminines. Avis aux amateurs(trices). Les interclubs permettent de jouer en compétition sans se bloquer les week-ends avec des tournois. Autre avantage : on peut jouer en famille, puisque le club dispose d'équipes jeunes (14-17 ans), et les cadets peuvent intégrer les équipes seniors. Sans oublier l'atout majeur de Chevilly-Larue avec un entraîneur classé n° 45 français! ●
Entraînements les mardis et jeudis soirs (jeunes, loisirs et compétition). Renseignements au 01 46 87 07 81.

Gymnastique rythmique

Vacances studieuses et rentrée loisirs

Stage en Italie cet été, création d'une section loisirs pour les jeunes et les adultes... La gymnastique rythmique affiche son dynamisme! Une petite semaine fin août en Italie après une saison sportive bien remplie. Pour se reposer? Pas vraiment. Même si le programme a intégré de bons moments de détente, à la plage, à la piscine et lors de sorties, l'essentiel s'est passé sur le parquet d'un centre sportif transalpin de Lignano avec un stage de reprise en vue de la nouvelle saison encadrée par Julie et Lauriane Carron, les entraîneurs du club. Côté détente, l'Élan GR lance justement cette saison deux sections loisirs pour les jeunes à partir de 9 ans et pour les adultes. Comme quoi, penser compétition n'empêche pas de s'ouvrir à tous. ●

Mini-tennis

Tout le plaisir du jeu de raquette

Depuis une quinzaine d'années, l'Élan tennis développe un accueil ludique et sur mesure des plus jeunes. Éveil sportif et plaisir du jeu. Dès l'âge de 5 ans, il est possible de rentrer sur le court raquette à la main et de connaître le frisson du jeu de balle. Un vrai court avec un vrai filet et une vraie raquette! Bien sûr, tout est adapté, de la dimension du terrain à la pression des balles. Le programme est composé de jeux d'éveil et d'une multitude de jeux de balles. L'encadrement, assuré par des professeurs diplômés spécialisés, permet un apprentissage de la technique autant que de l'activité physique et de la pratique sportive. Les séances sont accessibles aux enfants nés en 2001, 2002 et 2003 et ont lieu le mercredi ou le samedi, d'octobre à juin. Ensuite... on passe à Roland-Garros! ●
Renseignements au 01 46 87 07 81.



Coup de chapeau

Aux coureurs hors-stade de l'Élan athlétisme qui remportent le challenge départemental des courses sur route 2007-2008 en individuel chez les femmes comme chez les hommes avec la consécration de Nadia Romdhane et Jean-Stéphane Buet. Le maillot chevillais s'est aussi illustré sur les routes du Val-de-Marne grâce aux belles participations de Alain Cazemage (2^e), Pierre Deles (5^e), Joackim Wilson (6^e), Mohamed Guerroudj (14^e), ... et de Ana Alves (5^e) ou encore Arlette Girard (19^e). L'Élan termine 2^e par équipe chez les hommes et 8^e chez les femmes. Le macadam est aussi une spécialité chevillaise!

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
7 septembre**

Desaldealer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Veron

1-11, avenue
René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

**Dimanche
14 septembre**

Koubi
5 quater, avenue
du Gal de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Benchetrit

21-23, rue Robert
Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

**Dimanche
21 septembre**

Lahlou el Outassi
70, rue Émile Zola
Fresnes
01 46 60 05 65

**Dimanche 28
septembre**

Nsangu Akwa
15, rue du
Docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Godet

1, rue de la
Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

**Dimanche
5 octobre**

*Pomared-
Racary*
10, place Pierre
& Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Ghemri

25, bd de
Stalingrad
Thiais
01 46 80 07 29

**Pour le service pharmaceutique de nuit,
s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00**

Médecins de garde

Amicale des médecins de L'Hay-les-Roses, Chevilly-Larue
et Rungis.

Tél. : 01 46 63 72 17

Nuit : de 20h à 8h. Week-end : du vendredi 20h au lundi 8h.

État civil 1^{er} juin au 31 juillet 2008

Naissances

Ethan Skorzewski
Thomas Martial
Éléa Pinçon
Djibril Diawara
Benjamin Crevier-
Marquant
Lina Belhadj
Agnès Anastasia
Yem Tolen
Angel Valadon
Hanaé Luu Van
Matthieu Douadji
Mila Solevic
Clémentine Paoli
Cassandra Antunes
Quentin Humblot
Kehina Sombodey
Aymen Hadjidj
Kingsley Laristan-
Charlotte-Cleria
Kacem Touia
Nathan Lambert
Clara Amrar
Redha Bourouba
Noam Galbert
Waël Ferchichi
Camil Ferchichi
Alicia Canaud
Raquel Coelho
Rodrigues
Louisa Rodrigues
Younes Maloum
Maëlyls Alcésilas-
Carrez
Victoria Neveu
Manon Membrives

Armanç Akdogan

Séline Conforti
Bastien Pagot
Clément Pillot
Meriem Megroun
Vanessa Daubeuf
Sarah Tadj
Alexian Mathieu
Livia Hervé Alves
Louis Brasch

Mariages

- Audrey Picard
et Eric Ragondet
- Zairata Ahamada
et Nassur Ali
- Danièle Besnard
et Jean Loffreda
- Émilie Pin et Christo-
phe Legros
- Christiane Lamber-
tray et Cyril Rassou
- Rute Izidoro Dias
et Benilton De Jesus
Vitorio
- Nazha Rhachtoun
et Didier Le Devic
- Cristiane Da Silva
et Fernando Rodrigues
- Sonia Belhadj Adda
et David Capuano
- Myriam Nicolas
et David Herpe
- Sabrina Lyazid
et Mehdi Ayari
- Laurence Schwindt
et Olivier Reynaud

- Faïza Koudad
et Ahmed Toumi
- Michèle Possot et
Jean Bordessoules
- Chantal Rolland
et Jacques Madubost
- Sandrina Pereira
et Stéphane Desbois
- Isabelle Laveissière
et Nicolas Govignon

Décès

Roland Dreux
Lucien Surbled
Antoinette Gasparini
Christian Jamet
Ginette Moreau
Bernard Grancoin
Marie Antoinette
Gouttefarde
Michel Guérin
Jocelyne Labille
Jean-Paul Herbulot
Jean Durand
Enzo Larosa
Mohammed El
Makhad
Édouard Fionda
Charles Blot
Georges André
Bruno Cosivi
Gerardo Gizzi
Jean Charles
Henri Troufléau
Raymonde Brin
Jean Marc Pelon

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 1^{er} octobre **Secteur 2 :** 17 septembre

Secteur 3 : 24 septembre

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).**

**Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur :
www.ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement, chapitre Déchets.**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Chef de service bâtiments – ingénieur ou technicien territorial – à la direction des services techniques**
- **Adjoint d'animation avec BAFA au service municipal de la Jeunesse**
- **Adjoint administratif au service État civil, Élections, Affaires générales**

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet
de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Offres
d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines
(01 45 60 19 91).

Communiqué de l'Association de Défense et de Protection de l'Enfance Déficiente (Adped)

Une grande manifestation nationale a eu lieu à Paris le samedi 29 mars 2008. Répondant à l'appel de leurs organisations respectives, plus de 30000 personnes – handicapés, éducateurs, parents – ont défilé de la place de la République à la place de l'Opéra pour demander une augmentation du revenu des personnes handicapées. En effet, si plusieurs lois, en 2002 et en 2005, ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge des handicapés, elles n'ont pas apporté de réponse à cette question des ressources. L'Allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 628,10 € par mois, est nettement inférieure au SMIC et elle laisse beaucoup de personnes en état de précarité. Une revalorisation de 5 % est promise pour septembre 2008. À la suite de cette journée d'action, la Municipalité de Chevilly-Larue, sur proposition de son maire, Christian Hervy, a adopté un vœu en séance du 14 avril dernier pour apporter son soutien aux légitimes revendications des personnes handicapées. Notre association Adped a adressé ses remerciements à monsieur Hervy et à ses collaborateurs pour cette prise de position et cette aide apportée à la défense de notre cause. Espérons que toutes ces actions feront évoluer favorablement et rapidement la situation actuelle des handicapés.

Marcel Huet, administrateur de l'Adped

Deux numéros nationaux ont été mis en place pour venir en aide aux personnes handicapées :

- le 0820 03 33 33 pour obtenir des informations sur les aides disponibles et les nouvelles dispositions de la loi handicap de 2005 ;
- le 3977 afin de recueillir les témoignages de personnes handicapées (ou de leurs proches) souffrant de maltraitance ou d'isolement

Toutes les informations relatives au handicap sont disponibles sur le site www.handicap.gouv.fr

Attention, coqueluche !

Il est important de mettre à jour votre vaccin contre la coqueluche. Parlez-en à votre médecin ou rendez-vous au Centre médical des Halles de Rungis le 1^{er} lundi de chaque mois entre 7 et 9 heures ou le 3^e lundi entre 17 et 19 heures. Vous pourrez bénéficier gratuitement du vaccin.

CMHS : 10 bis, rue du Séminaire (01 46 87 36 18)

Devenez délégué départemental de l'Éducation nationale

Vous avez plus de 25 ans, vous êtes profondément attaché à la cause de l'enseignement public, à la devise républicaine et à la laïcité ? Devenez délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN). Nommé pour quatre ans par l'Inspecteur d'académie, vous siégeriez au conseil d'école (une réunion par trimestre) et participerez à la visite annuelle de sécurité de l'école dans laquelle vous serez affecté.

Renseignements et candidatures auprès de Mylène Rossignol (01 42 07 85 13).

La Poste à proximité

Bureau de poste	Adresse	Horaires d'ouverture		Téléphone
		Semaine	Samedi	
Cœur de Ville	4, rue de Provence	De 8 à 12 h 15 et de 13 à 19 h	De 8 à 12 h	01 57 02 13 80
Agence postale communale	En mairie (88, avenue du Général de Gaulle)	Lundi, mercredi et jeudi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30 Mardi : de 14 à 18 h 30 Vendredi : de 9 à 12 h et de 14 à 17 h	De 9 à 12 h	01 45 60 19 98
MIN (zone hors péage)	22, rue du Séminaire	De 9 à 18 h	Fermée	01 45 12 28 50

Claude Bezé nous a quittés



Maire-adjoint de Chevilly-Larue pendant dix-huit ans, entre 1977 et 1995, Claude Bezé a dédié toute sa carrière politique à l'action sociale. Que ce soit au service de la petite enfance, des retraités, des handicapés, des jeunes en difficulté ou des sans-abri, c'était un homme

dévoué, disponible et attentif qui débordait d'énergie dès qu'il s'agissait d'aider des publics dans le besoin. Il compte aujourd'hui parmi les plus grands artisans du développement de l'infrastructure sociale chevillaise grâce à sa contribution pour la réalisation de la crèche Gaston Variot, de la halte-garderie Françoise Dolto ou du foyer d'accueil pour adultes handicapés. En 1995, Claude Bezé avait souhaité passer la main. Une retraite bien méritée à l'âge de 66 ans. La maladie d'Alzheimer l'avait gagné depuis quatre ans. C'est une septicémie qui l'a emporté le 10 juillet dernier.

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au Centre des Impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses - 01 49 08 88 00)

Permanences du correspondant du parquet

▶ Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais

▶ En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2^e et 5^e samedis du mois de 9 à 11h

Rencontrer une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin.

pour le locatif et les rapports locatifs et pour les copropriétaires et accédants à la propriété Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43.

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs, et pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

▶ tous les mercredis de 16 à 18h
▶ les 3^e, 4^e et 5^e jeudis du mois de 16 à 18h
27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2).

Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété.

▶ Permanences sans rendez-vous tous les lundis de 10 à 12h30 au 145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite). M° Liberté, bus 111 ou 180. 01 58 88 08 08 cspcfrance@orange.fr - www.cspc.asso.fr

Permanences de l'ARSS

Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reprendront lundi 15 septembre de 17 à 19h à la Maison pour tous, sans rendez-vous. Vous pouvez les joindre sur leur répondeur téléphonique au 01 45 12 91 52 pour tout renseignement.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

▶ Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn